

celle qui ne contient que des sous ?

Une chose bien essentielle encore à observer dans la formation des tas, c'est de faire en sorte que le piétinement soit énergique sur tous les points, notamment lorsqu'il s'agit de fumier de cheval, ou lorsque ce fumier domine dans le tas. Sans cette précaution, l'air y court librement, la fermentation se fait rapidement, l'eau de l'engrais s'en va en vapeur, et faute de cette eau, la moisissure se produit. Avec le fumier de vache, on n'a pas à craindre cet inconvénient au même degré ; avec le fumier de porc, on ne le craint pas du tout. Si nous ne parlons pas du fumier de mouton, c'est qu'on le laisse habituellement dans la bergerie où il est piétiné constamment par le troupeau.

Le piétinement des fumiers est nécessaire partout, mais il doit être d'autant plus énergique, que les climats sont plus doux, que la température est plus élevée, et que la nourriture donnée aux bêtes est plus riche et moins aqueuse. Ce foulage s'opère tantôt avec les pieds des chevaux, lorsque les tas sont larges et ne présentent guère d'élévation, tantôt à pieds d'homme. Avec les chevaux, le tassement est très-irrégulier, et nous préférons de beaucoup la seconde méthode. Elle est plus lente que la première ; voilà son seul défaut.

Quelques personnes s'imaginent que malgré le foulage le mieux exécuté, il est difficile de conserver le fumier de cheval en tas, sans l'exposer à la moisissure, à moins, cependant, de l'arroser fréquemment. C'est une erreur ; il suffit, pour prévenir cette moisissure, de placer un lit de terre ou de tan, d'un pouce au-dessus de chaque couche de fumier de cinq à six pouces d'épaisseur, et de fouler jusqu'à ce que l'engrais ne cède plus sous les pieds. Il y a mieux : il nous est arrivé, par ce procédé, de mettre en tas du fumier de cheval moisi, et de l'obtenir parfaitement noir au bout de deux mois, sans l'arroser. Nous opérons alors sous les climats rude et humide de l'Ardenne belge. Réussirait-on de même sous les climats de la France ? Nous n'oserions l'affirmer. Aussi, nous conseillons l'arrosage des tas de fumier de ferme en temps de sécheresse, afin d'entretenir une fermentation régulière.

Nous ne sommes point partisan des arrosages copieux donnés à de longs intervalles ; nous leur préférons les arrosages modérés, à de courts intervalles, et donnés sous forme de pluie.

Dans quelques contrées, et notamment en Belgique, dans le pays de Herve, renommé pour la bonne culture de ses pâturages, nous avons vu des tas de fumier soigneusement formés, chargés de terre à la partie supérieure, et enduits de boue sur les quatre autres faces. Le procédé nous

paraît excellent et très-propre à ralentir la fermentation.

Fosses à fumier.

Il est d'usage, sur différents points, et surtout dans les pays bien cultivés, d'ouvrir des fosses dans le voisinage des étables et écuries, et d'y jeter les litières au fur et à mesure qu'on les retire de dessous les bêtes. A tort ou à raison, cette coutume ne nous séduit pas, et cependant, on tient la fosse au fumier pour un signe de progrès. Un propriétaire ou un fermier, qui creuse une fosse n'est pas précisément un homme ordinaire ; il sort des chemins battus, quitte les ornières, fait les choses autrement que le commun des mortels et mérite qu'on le signale : c'est un individu qui va de l'avant, et qui fait la leçon aux autres, voilà ce qu'on pense et même ce qu'on dit. Ce n'est pas sans raison, puisque les fosses à fumier se rencontrent que dans les contrées, où la culture est avancée ou en voie d'amélioration. Les cultivateurs arriérés n'en veulent pas, parce qu'avec les fosses on ne voit pas les fumiers. Ils veulent qu'on voie les leurs, qu'on puisse, en passant, les mesurer de l'œil, les toiser, les jalouser et juger de l'exploitation par l'engrais.

A nos yeux, ces raisons ne sont pas décisives, et nous ne nous y arrêtrons guère s'il nous était bien démontré que les fosses à fumier valent la réputation qu'on leur a faite. Malheureusement, sur ce point, notre conviction n'est pas encore établie. Nous sommes dans le doute ; nous ne voyons, dans l'ouverture des fosses, qu'une intention de progrès, non un progrès véritable.

Nous savons que les fumiers de cave, que les fumiers qui séjournent longtemps à l'étable, sont les engrais par excellence, et que leur qualité vient de ce qu'ils fermentent lentement, à l'abri des pluies et du soleil, et se chargent de nitrates. Nous savons, par conséquent, que des fumiers en fosse, bien couverts se trouvent à peu près dans les mêmes conditions que les précédents, et doivent gagner en qualité ; mais combien en voyez-vous qui soient ainsi couverts ? Deux ou trois, ou quatre par milliers de fermes. Oh ! certes, si la mesure était générale, si les fosses couvertes étaient la règle au lieu d'être l'exception, nous pourrions, à la rigueur, battre des mains et crier bravo ! sans nous fourvoyer.

Nous n'en sommes pas là ; nous n'avons affaire qu'à des fosses découvertes, et nous nous demandons en quoi elles sont avantageuses. Elles ralentissent la fermentation, c'est vrai ; et ensuite ? Rien de plus, absolument rien. Or, nous arriverions presque au même résultat, en enduisant nos tas de fumier avec de la boue. L'engrais des fosses reçoit l'eau et le so-

leil à la surface, comme les reçoivent nos engrais en tas. Ainsi, l'eau délaye le fumier de la fosse comme elle délaye le fumier de nos tas, et cette eau, devenue fécondante, se perd dans les couches inférieures du sol, au lieu de ruisseler et de revenir dans notre mare à purin.

On va nous répondre que certaines fosses tiennent l'eau, et que la plupart, sinon toutes, la tiendraient si on voulait se donner la peine de maçonner à la chaux hydraulique, ou de battre de la terre glaise au fond et sur les côtés. Soit ; mais cette précaution est rarement prise, et, pour notre compte, nous connaissons beaucoup de fosses qui laissent passer le purin. Mais, admettons qu'il en soit autrement, et que nous ayons à traverser des saisons très-pluvieuses, nous aurons une sorte de soupe au fumier, autant de bouillon que de litière, à moins que, pour échapper à cet inconvénient, nous ne prenions le parti de transporter l'engrais dans les champs, à toutes les époques de l'année. Or, en toute conscience, nous ne saurions recommander cette pratique dans des cas exceptionnels.

On va peut-être nous répondre encore : — Mais vous devriez savoir que, dans les fosses bien construites, on a soin de ménager au fond une ou plusieurs rigoles, qui se rendent dans une citerne ouverte sur les côtés et au-dessous. Nous savons cela mais combien existe-t-il de fosses ainsi flanquées de réservoirs à purin, dans les contrées où les arrosages à l'engrais liquide ne sont point pratiqués ? Si peu que ce n'est pas, en vérité, la peine d'en parler. Donc, de deux choses l'une : Dans la plupart des cas, ou le jus de l'engrais va se perdre souterrainement par infiltration, ou bien, s'il ne se perd pas, vous êtes exposés à trouver au fond du trou une bouillie plus ou moins épaisse, plus ou moins claire, dont le transport devient quelquefois embarrassant. Enfin, les fosses ont un inconvénient : c'est d'exiger plus de main d'œuvre et plus de fatigue que les tas de fumier, à l'époque des transports. Avant de charger l'engrais sur la voiture, il faut d'abord l'extraire de la fosse et le jeter sur les côtés, au moyen de fourches de fer. Nous accepterions volontiers ce surcroît de main d'œuvre et de peine, si la qualité du fumier devait nous indemniser, mais nous ne croyons pas à cette indemnité.

La fosse à fumier, avons-nous dit plus haut, a l'avantage de ralentir la fermentation. Pour le fumier de cheval qui n'a que trop de tendance à s'échauffer et à prendre le blanc quand on le néglige, c'est fort bien ; mais il nous semble que ce qui est avantage dans ce cas particulier, devient un inconvénient pour le fumier de vache et celui de porc. Or, il se